



Communiqué de Presse N° /

Les États membres de l'Union Africaine se réunissent pour la dernière étape des négociations de la Zone de Libre-Echange Continentale (ZLEC)



Abuja, République Fédérale du Nigéria – 6 Novembre 2017. Le Département du Commerce et de l'Industrie de la Commission de l'Union Africaine organise la quatrième Réunion des Groupes de Travail Technique (GTT) de la Zone de Libre-Echange Continentale (ZLEC) du 6 au 17 novembre 2017. L'objectif de la réunion est d'examiner les projets de textes de l'accord de la ZLEC, ses protocoles et ses annexes. Les négociateurs en chef et les experts en commerce des États membres de l'UA, les experts des huit communautés économiques régionales (CER) reconnues par l'UA (CEN-SAD, COMESA, EAC, CEEAC, CEDEAO, IGAD, SADC et UMA), les Membres de la Task Force Continentale, la Banque Africaine de Développement (BAD), la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) et la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), participent à la réunion.

Tout en souhaitant la bienvenue aux participants, M. Edet Sunday Akpan, Secrétaire Permanent au Ministère de l'Industrie, du Commerce et d'Investissement de la République fédérale du Nigéria, a souligné que la ZLEC est un projet prioritaire pour l'Assemblée des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine. "Il est essentiel de garder à l'esprit que la ZLEC est un mandat important du Sommet de l'Union Africaine. Les dirigeants souhaitent que des réalisations significatives soient enregistrées à cet effet dans un avenir proche ", a-t-il déclaré. Il a rappelé à la réunion que la date butoir de conclusion de la ZLEC est pour le mois prochain. Il a par ailleurs cité S.E. Muhammadu Buhari, Président de la République Fédérale du Nigeria, soutenant la création de la CFTA

en s'adressant à ses homologues du Sommet du D-8 le mois dernier en Turquie: "En Afrique, nous sommes sur le point de finaliser les négociations pour établir le tout premier Marché Unique pour le Commerce des Biens et des Services sur notre continent, dans la zone continentale de libre-échange pour l'Afrique. Ce sera une initiative gagnant-gagnant pour tous, y compris les pays membres du D-8 ". Le Secrétaire Permanent a également souligné les avantages de la création de la ZLEC et a exhorté les participants à faire tout ce qui est nécessaire pour finaliser leur travail en tant que groupes de travail techniques. "Je suis confiant que vous êtes à la hauteur de la tâche", a-t-il conclu.

Dans son discours d'ouverture, Mme Treasure Thembisile Maphanga, Directrice du Commerce et de l'Industrie de la Commission de l'Union Africaine a, au nom du Commissaire chargé du Commerce et de l'Industrie, S.E. Amb. Albert M. Muchanga remercié le Gouvernement ainsi que le peuple nigérian pour leur hospitalité et leur générosité exceptionnelle. Elle a rappelé les réalisations de la dernière session du Forum de négociation de la ZLEC à Addis-Abeba, en octobre 2017, et a exprimé sa satisfaction pour l'engagement des États membres à faire progresser la ZLEC. "Nous avons été témoins du fait que les Négociateurs en Chef de la ZLEC ont confirmé leurs engagements à conclure l'Accord de la ZLEC avant la fin de 2017. Ils ont clairement défini les avantages qui découleront de la mise en place de la ZLEC", a-t-elle précisé. Elle a annoncé que les Ministres du Commerce de l'Union Africaine devraient se réunir à Niamey, au Niger, du 1er au 2 décembre 2017 pour examiner les projets de textes de l'accord établissant la ZLEC, les protocoles ainsi que les annexes. Le Directrice du Commerce et de l'Industrie a reconnu que la tâche qui attend les participants est très importante pour la conclusion des négociations sur la ZLEC avant la fin de l'année. Mme Maphanga a indiqué que le projet d'accord établissant la Zone de Libre-Echange Continentale devrait être prêt avant la fin du mois avec trois protocoles : le Protocole sur le Commerce des Services, le Protocole sur le Commerce des Marchandises et le Protocole sur le Mécanisme de règlement des différends. Selon elle, le Protocole sur le Commerce des Services comportera deux annexes, à savoir : les listes d'engagements et des cadres réglementaires. Et le Protocole sur le Commerce des marchandises aura les annexes suivantes:

- les listes de libéralisation tarifaire;
- Les Règles d'origine;
- Les Procédures douanières et coopération;
- La Facilitation des échanges;
- La Facilitation du transit et le transit;
- Les Barrières non tarifaires;

- Les Obstacles techniques au commerce;
- Les Mesures sanitaires et phytosanitaires; et
- Les Recours commerciaux.

Avant de conclure, Mme Treasure Maphanga a fait remarquer que l'ambition des États membres est de créer une Afrique avec un marché unique et une voix forte, conformément à la vision de l'Agenda 2063 qui ambitionne une «Afrique intégrée, prospère et pacifique, animée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène mondiale ». «Nous le devons à nous-mêmes et aux générations futures de créer un marché intégré qui accroît les opportunités pour notre progrès socio-économique", a-t-elle conclu.



Dans son discours, l'Ambassadeur Chiedu Osakwe, Négociateur en Chef du Nigéria et Directeur Général du Bureau Nigérien des Négociations Commerciales (NOTN), a rendu hommage à la Commission de l'Union Africaine (CUA). Il a estimé que sous la direction et la compétence de l'Ambassadeur Albert M. Muchanga, Commissaire en Charge du Commerce et de l'Industrie, la CUA travaille et assure un leadership technique en partenariat avec les Communautés économiques régionales, la CEA, la CNUCED et un certain nombre d'autres institutions afin d'assurer la mise en place en Afrique d'un marché unique. Il a souligné que la meilleure chance du continent de faire face au chômage et à la pression démographique africaine est de créer le marché unique du commerce des biens et services dans le cadre légal et politique de la Zone de libre-échange continentale africaine. "Sur la base de la ZLEC, l'Afrique peut développer le commerce intra-africain, développer les investissements, moderniser ses économies, intégrer ses activités dans les chaînes d'approvisionnement régionales et mondiales et ainsi créer davantage d'emplois pour les Africains", a-t-il fait remarquer. Il a poursuivi en citant le professeur Yemi Osinbajo, Vice-président de la République Fédérale du Nigéria, qui a ouvert la semaine dernière le Forum de haut niveau sur la facilitation du commerce et de l'investissement pour le développement et qui a réaffirmé : «Pour ce qui concerne la ZLEC, nous n'avons pas de Plan B. Nous devons absolument réussir! » «Le dernier virage est toujours la partie la plus difficile. Je suis convaincu que nous le ferons. Les

enjeux de la ZLEC sont très importants et c'est une situation gagnant-gagnant pour tous nos pays », a-t-il conclu.

La 8^{ème} réunion du Forum de Négociation de la Zone de Libre-Echange Continentale (FN-ZLEC) débutera à Abuja, au Nigeria, du 20 au 25 novembre 2017, pour entamer des négociations sur le texte de l'Accord portant création de la ZLEC, pour achever les négociations sur le Protocole sur le Commerce des Services et pour Conclure les travaux sur plusieurs annexes.

Pour plus d'informations, veuillez contact **M. Prudence Sebahizi, Chief Technical Advisor and Head of the CFTA Unit** - Email: SebahiziP@africa-union.org

Media contacts:

Patient Atcho, Department du Commerce et de l'Industrie – Tel: + 251 929335250 - Email: at Chop@africa-union.org

Esther Azaa Tankou, Chef de Division de l'Information, Direction de l'Information et de la Communication, CUA - Tel. +251 911361185, E-mail: yamboue@africa-union.org

Pour plus d'information: Direction de l'Information et de la Communication | Commission de l'Union Africaine | E-mail: DIC@african-union.org | Site Web: www.au.int | Addis Abéba | Ethiopie

Suivez-nous:

Facebook: <https://www.facebook.com/AfricanUnionCommission>

Twitter: https://twitter.com/_AfricanUnion

YouTube: <https://www.youtube.com/AUCommission>